

## **PROCÈS-VERBAL**

6<sup>e</sup> réunion

**Le mercredi 3 avril 2013**

Salle de l'Ombre d'Orford (local B5-3002) du pavillon Multifonctionnel

La réunion s'ouvre sous la présidence de la rectrice, la P<sup>re</sup> Luce Samoisette, la P<sup>re</sup> Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales, agissant à titre de secrétaire.

### **Les membres suivants sont présents :**

M <sup>me</sup> Julie Bonneau	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>r</sup> Martin Buteau	Vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante
P <sup>r</sup> Hervé Cassan	Professeur, Faculté de droit
M <sup>me</sup> Josée-Anne Côté	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté d'éducation
P <sup>re</sup> Colette Deaudelin	Doyenne, Faculté d'éducation
P <sup>re</sup> Aurélie Desfleurs	Professeure, Faculté d'administration
P <sup>re</sup> Isabelle Dionne	Doyenne déléguée, Faculté d'éducation physique et sportive
M. Vincent Ducharme	Étudiant aux cycles supérieurs, Faculté des sciences
P <sup>re</sup> Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales
M. Cédrik Gignac	Étudiant au 1 <sup>er</sup> cycle, Faculté de droit
P <sup>re</sup> Christine Hudon	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>r</sup> Serge Jandl	Doyen, Faculté des sciences
P <sup>r</sup> Gérard Lachiver	Doyen, Faculté de génie
P <sup>re</sup> Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
M. Mario Lambert	Chargé de cours, Faculté des sciences
P <sup>r</sup> Sébastien Lebel-Grenier	Doyen, Faculté de droit
P <sup>re</sup> Christelle Lison	Professeure, Faculté d'éducation
P <sup>r</sup> André Marquis	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>r</sup> Pierre-François Mercure	Professeur, Faculté de droit
M <sup>me</sup> Sonia Morin	Agente de recherche, Service de soutien à la formation
P <sup>r</sup> Pierre Noël	Doyen, Faculté de théologie et d'études religieuses
P <sup>re</sup> Joanne Roch	Vice-rectrice à l'administration
P <sup>re</sup> Luce Samoisette	Rectrice
M. Samuel Tanguay	Étudiant au 1 <sup>er</sup> cycle, Faculté de droit
P <sup>re</sup> Cécile Trochet	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P <sup>re</sup> Francine Turmel	Doyenne, Faculté d'administration
P <sup>re</sup> Josée Vincent	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>r</sup> Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales

Le P<sup>r</sup> Pierre Cossette, doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé arrive au cours des échanges relatifs au point 4 de l'ordre du jour (CU-2013-04-03-04).

### **Les membres suivants se sont excusés :**

P <sup>r</sup> Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche
P <sup>r</sup> Guy Bellemare	Professeur, Faculté d'administration
P <sup>r</sup> Alain Berry	Professeur, Faculté de génie
P <sup>r</sup> Ryszard Brzezinski	Professeur, Faculté des sciences
P <sup>r</sup> Luc Gaudreau	Professeur, Faculté des sciences
P <sup>re</sup> Le Mai Tu	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé

**La personne suivante est invitée :**

M<sup>me</sup> France Myette                      Registraire

La P<sup>re</sup> Jocelyne Faucher quitte après les échanges relatifs au point 6.1.1 de l'ordre du jour (CU-2013-04-03-08).

CU-2013-04-03-01  
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CU-2013-04-03-02  
Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 février 2013

Le conseil universitaire remplace le titre de la rubrique « Vice-rectorat aux relations internationales » par « Secrétariat général », au haut de la page 6 du procès-verbal.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres du conseil universitaire adoptent le procès-verbal de la réunion du 13 février 2013, tel qu'il a été transmis aux membres, en y incluant la modification suggérée.

CU-2013-04-03-03  
Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 13 février 2013

Les membres n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du conseil universitaire du 13 février 2013.

**COMMUNICATION DE LA RECTRICE**

CU-2013-04-03-04  
Communication de la rectrice

La rectrice informe les membres du conseil des sujets suivants :

- le début des consultations entourant les cinq chantiers de travail mis en place à l'issue du Sommet sur l'enseignement supérieur, à savoir :
  - le chantier sur une loi-cadre des universités, coprésidé par M<sup>me</sup> Lise Bissonnette et M. John R. Porter. Un rapport de travail est attendu le 30 août 2013, dans le but de préparer un dépôt de projet de loi à l'automne 2013, pour adoption au plus tard au printemps 2014;
  - le chantier sur le conseil national des universités, présidé par M. Claude Corbo. Un rapport de travail est attendu le 28 juin 2013, dans le but de faire adopter un projet de loi constituant le conseil des universités à l'automne 2013, pour que ce conseil soit pleinement opérationnel à compter du printemps 2014. La rectrice souligne que ce chantier se penchera également sur la reddition de comptes des universités;
  - le chantier sur l'offre de formation collégiale, présidé par M. Guy Demers. Un rapport de travail est attendu pour le printemps 2014;
  - le chantier sur la politique de financement des universités, coprésidé par M<sup>me</sup> Hélène P. Tremblay et M. Pierre Roy. Un rapport de travail est attendu dès décembre 2013 en vue d'une consultation à l'hiver 2014 et d'un rapport final en juin 2014;
  - le chantier sur l'aide financière aux études, présidé par M. Pierre-André Bouchard-St-Amant. Un rapport de travail est attendu dès juin 2013, pour une mise en œuvre des bonifications dès 2013-2014.

- des Assises nationales de la recherche et de l'innovation qui auront lieu à Québec les 15 et 16 avril 2013. À la suite des Assises, la nouvelle *Politique nationale de recherche et d'innovation (PNRI)* sera complétée en vue d'un lancement en juin 2013.

Le vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales présente la structure de réinvestissement universitaire négociée avec le gouvernement du Québec à la suite du Sommet sur l'enseignement supérieur, et ses incidences potentielles pour l'Université de Sherbrooke.

Les membres du conseil universitaire conviennent de traiter immédiatement les points 7.1 *Université Bishop's – entente-cadre de partenariat – Centre de recherche sur le vieillissement du CSSS-IUGS – entente particulière – ratification* et 13.1 *Université de Bretagne-Sud (France) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature*.

### **CONSEIL DE LA RECHERCHE**

CU-2013-04-03-05

Université Bishop's – entente-cadre de partenariat – Centre de recherche sur le vieillissement du CSSS-IUGS – entente particulière – ratification

Faisant suite à la décision du comité de direction de l'Université prise en vertu de l'article 34.10 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke* lui permettant d'adopter, en cas d'urgence, toute mesure provisoire nécessaire au bon fonctionnement de l'Université, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- ratifie la décision du comité de direction de l'Université relative à l'entente particulière entre le Centre de recherche sur le vieillissement du CSSS-IUGS, l'Université Bishop's et l'Université de Sherbrooke, signée par le vice-recteur à la recherche, découlant de l'entente-cadre de partenariat entre l'Université Bishop's et l'Université de Sherbrooke;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'entente particulière, des ajouts ou des modifications à cette entente qui n'auraient pas d'incidence financière significative.

(Document en annexe)

### **VICE-RECTORAT AUX RELATIONS INTERNATIONALES**

CU-2013-04-03-06

Université de Bretagne-Sud (France) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Université de Bretagne-Sud (France) et l'Université de Sherbrooke;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à approuver, avant la signature de l'accord, toute modification mineure à cet accord qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, des ajouts ou des modifications à cet accord qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature de l'accord, toute entente spécifique en découlant.

## **CONSEIL DES ÉTUDES**

### **Politiques et règlements**

CU-2013-04-03-07

*Règlement des études* (Règlement 2575-009) – règles relatives aux programmes – règles applicables aux programmes de 1<sup>er</sup> cycle – règlement d'exception du programme de doctorat en médecine – conditions d'inscription aux activités pédagogiques – *Règlement des études* (Règlement 2575-009) – règles relatives aux programmes – règles applicables aux programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles – règlement d'exception des programmes de maîtrise en physiothérapie et de maîtrise en ergothérapie – conditions d'inscription aux activités pédagogiques – modification – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve les modifications aux articles 4.2.6.3 et 4.3.17.3 du *Règlement des études* (Règlement 2575-009), telles qu'elles apparaissent en annexe, à compter du trimestre d'hiver 2013.

### **Création de programmes**

CU-2013-04-03-08

Microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en accompagnement du personnel éducatif en service de garde – création de programme – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en accompagnement du personnel éducatif en service de garde de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2013.

La secrétaire générale ayant dû quitter, le P<sup>f</sup> Martin Buteau, vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante, agit à titre de secrétaire.

CU-2013-04-03-09

Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en communication et réseautage en contexte international – création de programme – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en communication et réseautage en contexte international et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du microprogramme à compter du trimestre d'automne 2013.

CU-2013-04-03-10

Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en droit notarial appliqué – création de programme – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en droit notarial appliqué de la Faculté de droit et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du microprogramme à compter du trimestre d'automne 2013.

CU-2013-04-03-11

Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en enseignement par la philosophie pour enfants – création de programme – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en enseignement par la philosophie pour enfants de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du microprogramme à compter du trimestre d'été 2013.

### **Orientations et développements en matière de formation**

CU-2013-04-03-12

Baccalauréat en études littéraires et culturelles – évaluation périodique de programme – plan de réalisation des recommandations – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve le plan de réalisation des recommandations révisé issu de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en études littéraires et culturelles tel qu'il apparaît en annexe;
- mandate le comité de direction de l'Université pour adapter le plan de réalisation des recommandations en tenant compte notamment des ressources disponibles;
- confie à la direction de la Faculté des lettres et sciences humaines la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan.

CU-2013-04-03-13

Lutte antiplagiat – déclaration d'intégrité relative au plagiat – approbation

La vice-rectrice aux études soumet à l'approbation du conseil universitaire la *Déclaration d'intégrité relative au plagiat*, le deuxième outil développé par le groupe de travail antiplagiat, qui comprend deux versions correspondant à deux contextes dans lesquels ils peuvent être utilisés. La vice-rectrice répond aux questions des membres et prend note de certaines préoccupations, notamment sur les modalités d'application et d'utilisation des formulaires de *Déclaration*.

Un membre demande le vote.

Sur proposition régulière et à la majorité des voix, le conseil universitaire approuve les formulaires de *Déclaration d'intégrité relative au plagiat* tels qu'ils apparaissent en annexe.

### **VICE-RECTORAT À L'ADMINISTRATION**

CU-2013-04-03-14

*Politique de santé et sécurité en milieu de travail et d'études* (Politique 2500-004) – modification – avis

M. Jocelyn Beaucher, conseiller en biosécurité de la Division santé et sécurité en milieu de travail et d'études du Service des immeubles, est invité pour la présentation de ce point.

La vice-rectrice à l'administration explique les raisons pour lesquelles il est nécessaire de modifier à nouveau la *Politique de santé et sécurité en milieu de travail et d'études* (Politique 2500-004), notamment pour prendre en compte les divers changements législatifs en lien avec la santé et la sécurité du travail, particulièrement à l'égard de la responsabilité et de l'imputabilité des personnes en autorité, et pour définir plus clairement les rôles et les responsabilités des membres de la communauté universitaire. La vice-rectrice informe les membres que ces modifications ont fait l'objet d'une vaste consultation auprès de plusieurs instances de l'Université et que la présente version tient compte des commentaires et suggestions recueillis au cours de cette consultation.

Le conseiller en biosécurité de la Division santé et sécurité en milieu de travail et d'études présente les modifications proposées à la *Politique*.

Les membres du conseil universitaire échangent sur les informations reçues et formulent des commentaires à l'égard des modifications proposées à la *Politique de santé et sécurité en milieu de travail et d'études*, dont le conseiller en biosécurité de la Division santé et sécurité en milieu de travail et d'études prend note.

Le conseil universitaire formule un avis favorable relativement aux modifications apportées à la *Politique de santé et sécurité en milieu de travail et d'études* (Politique 2500-004).  
(Document en annexe)

## **RAPPORTS ET INFORMATION**

### **Vice-rectorat aux études**

CU-2013-04-03-15

Centre universitaire de formation en environnement (CUFE) – rapport annuel 2011-2012

Les membres du conseil universitaire ont reçu le rapport annuel 2011-2012 du Centre universitaire de formation en environnement (document en annexe).

### **Vice-rectorat aux ressources humaines et à la vie étudiante**

CU-2013-04-03-16

Protectrice des droits des étudiantes et des étudiants – rapport annuel 2011-2012

Les membres du conseil universitaire ont reçu le rapport annuel 2011-2012 de la protectrice des droits des étudiantes et des étudiants (document en annexe).

## **DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

CU-2013-04-03-17

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2012-2013, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au mercredi 29 mai 2013, à la salle de l'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon Multifonctionnel à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

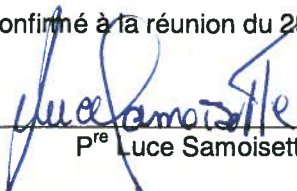
## **CLÔTURE DE LA RÉUNION**

CU-2013-04-03-18

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 29 mai 2013.

  
\_\_\_\_\_  
P<sup>re</sup> Luce Samoisette, présidente

  
\_\_\_\_\_  
P<sup>re</sup> Jocelyne Faucher, secrétaire